

Dans le cadre du programme académique **Égalité-Diversité**, l'académie de Créteil accompagne les établissements dans la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que dans la prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles.

À l'occasion du 8 mars le pôle égalité-diversité a conçu ce kit pour soutenir les équipes de direction qui souhaitent proposer un temps d'échange dédié aux **personnels**.

Il vise à outiller les équipes afin de créer des espaces d'échange professionnels, sécurisés et constructifs autour des enjeux d'égalité professionnelle.

Il contient :

- des propositions d'activités clés en main ainsi que des repères pour poser un cadre et animer les échanges ;
- des idées complémentaires d'actions ;
- un accès à l'ensemble des ressources académiques (formations, dispositif de signalement, contacts, outils).

Ce kit peut être mobilisé à l'occasion du 8 mars ou à tout autre moment de l'année.

Repères pour un échange réussi

 **Choisir le bon moment et le bon lieu** : privilégiez un créneau déjà identifié (réunion de service, conseil d'école, heure pédagogique) et un espace adapté (salle des personnels, salle de réunion). L'objectif : garantir disponibilité et écoute. Évitez les lieux trop petits ou associés à des tensions.

 **Poser le cadre dès le départ** : rappelez les obligations des agents publics et énoncez quelques règles simples => respect et écoute mutuelle, droit au désaccord, pas de mise en cause individuelle, analyse des pratiques, pas des personnes

Se positionner en garant du cadre

Votre rôle : modérer et faciliter, pas convaincre.

- Distribuer la parole et reformuler pour clarifier
- Recentrer si le débat se personnalise ou dévie
- S'appuyer sur des éléments factuels pour objectiver

Si besoin, vous pouvez également vous appuyer sur les référents égalité filles-garçons.

Maintenir le focus sur les enjeux professionnels

Si le débat devient trop personnel ou anecdotique, ramenez à la réflexion collective : « En quoi cette situation interroge-t-elle nos pratiques professionnelles ? »

Conclure de manière utile

Vous pouvez synthétiser les échanges, rappeler les ressources et, si possible, identifier une petite action à mettre en œuvre collectivement.

Activité 1 - Challenge quiz



Durée : 15 min

Challengez votre équipe autour d'un quiz sur le 8 mars, 100% anonyme. À la fin, partagez vos scores et ouvrez la discussion et les échanges.

Activité 2 - Débat Vrai/Faux



Durée : 20 min par affirmation

Proposez aux participants des affirmations sur l'égalité professionnelle.

Vrai → lever la main ou coller un post-it vert
Faux → post-it orange

Après chaque affirmation, discutez brièvement des réponses pour faire émerger idées reçues et pratiques professionnelles.

Activité 3 – Mises en situation



Durée : 45 min - 1h

Analysez des situations concrètes rencontrées dans l'établissement : discutez ensemble des pratiques, identifiez des leviers d'action et partagez vos idées pour améliorer l'égalité au quotidien.

Atelier 4 - Mur d'expression



Invitez les personnels à répondre à une question ou compléter une phrase comme : *"Quelles actions peut-on mettre en place pour favoriser l'égalité professionnelle femmes-hommes"*. Cette activité peut être mise en place dans la salle des personnels. Elle permet de faire émerger des idées et de lancer la discussion.

Autres idées :



Affichage des chiffres des VSS



Affichez quelques données marquantes sur les violences sexistes ou sexuelles



Coin ressources



Proposez un espace avec livres, guides pratiques, articles ou liens vers des ressources académiques sur l'égalité professionnelle.



Affichage du dispositif de signalement

stop-violences@ac-creteil.fr ou 01 57 02 69 90
(dispositif d'écoute et de signalement pour les personnels de l'académie de Créteil)



Minute égalité autre couleur

Prévoir 5 minutes au début d'une réunion pour partager une info, un chiffre ou une question sur l'égalité. Petit temps régulier pour maintenir la sensibilisation et créer des habitudes d'échange.

- ✓ **J'adopte un comportement respectueux** : pas de remarques sur l'apparence, la vie privée ou la parentalité.
- ✓ **Je refuse la banalisation** des blagues, propos ou gestes à connotation sexiste ou sexuelle.
- ✓ **Je réagis lorsqu'un propos dépasse la limite** : recadrer calmement, rappeler le cadre professionnel ou signaler.
- ✓ **J'écoute et j'oriente** toute personne en difficulté vers les dispositifs internes ou d'aide.
- ✓ **Je veille au climat de travail** : être attentif(ve) aux malaises, isolements ou tensions.
- ✓ **Je m'informe et me forme** pour prévenir et mieux repérer les situations de violences.